



Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Nous constatons depuis quelques semaines des actes d'incivilité (arrachage d'arrêtés municipaux, panneaux de permis de construire enlevés et autres...). L'affichage est une obligation et des poursuites seront engagées en cas de nouvelles dégradations.

Nous vous rappelons que les inscriptions pour le transport scolaire 2025-2026 vers les écoles de Saint-Gilles-Les- Bois et Quemper Guezennec sont à effectuer pour mi-juillet.

On nous a fait part que la société forestière Auffray fait du démarchage auprès des propriétaires de parcelles forestières sur Le Faouët. Il faut savoir que dans la cadre du plan d'urbanisme (Plui-h) il y a des zones naturelles, des espaces boisés classés, des espaces verts protégés, des haies protégées, des arbres remarquables identifiés qui sont répertoriés et ne peuvent être abattus qu'après une déclaration préalable de travaux (CERFA 13406*12) et sous certaines conditions.

Nous finalisons pour fin juillet le dossier technique pour la consultation des entreprises pour les travaux de la nouvelle salle des fêtes. Le marché de travaux (appel d'offres des entreprises) sera lancé fin aout.

La traditionnelle fête du 14 juillet se prépare. Les bénévoles sont déjà sur le pont. Pensez à vous inscrire pour le repas au 07 83 87 86 58 avant le 11 juillet. Tout cela pour faciliter le déroulement des commandes.

Comme vous avez pu le constater « les gens du voyage » se sont installés sur le terrain des sports. Nous avons convenu avec eux qu'ils libéreraient le terrain pour le vendredi 11 juillet.

Bien à vous,

Le Maire,
Thierry LE GONIDEC

A vos agendas pour les semaines à venir

- **Le lundi 14 juillet** : Le comité des fêtes organise la fête du 14 juillet aux terrains des sports : Concours de boules, vieilles voitures et vieux tracteurs, animations enfants, concerts, repas et feu d'artifices.
- **Le samedi 19 juillet 11h à la chapelle** : Assemblée Générale de l'association les amis de la chapelle.
- **Le samedi 6 septembre** : concours de boules organisé par l'association des chasseurs.
- **Le dimanche 7 septembre** : brocante, restauration et concours de boules organisés par le comité des fêtes et le club de foot.

A noter également que « **La mine au tri** » est fermée en août mais ouvrira ses portes pour la brocante du 7 septembre.



L'objectif est de vous donner une synthèse des décisions prises lors du dernier conseil municipal (*cette rédaction ne vaut pas un procès-verbal*).

1. Travaux dans l'église :

Les constats sur la dégradation du clocher sont importants principalement dus aux choucas : les abat-sons, les fientes à tous les niveaux et découvert dernièrement que le terrasson au niveau de la flèche n'assure plus son rôle de récupération des eaux de pluie ce qui provoque des infiltrations importantes.

Le conseil valide le devis de l'entreprise MACE pour un montant de 12 463 € (à noter que la réparation des cloches n'a pas été retenue pour le moment au regard du coût).

2. Equipements du terrain des sports :

Actuellement le terrain des sports est éclairé avec des spots traditionnels d'une part, et d'autre part l'isolation du chauffe-eau de 500 litres avait été retirée il y a plusieurs années. Dans un souci de réduire les coûts de fonctionnement, le conseil valide le devis de 1750€ pour le remplacement du chauffe-eau et le devis pour mettre des spots Led de 1950€ plus 150€ de nacelle.

3. Lotissement :

Afin de garantir la pérennité des arbres qui bordent la route et l'accessibilité, les travaux d'émondage seront effectués à la rentrée pour un montant de 3 520 €

4. Elagage des routes :

Le conseil retient de devis de l'entreprise ETA Keribot pour un montant de 2952€.

5. Transport scolaire.

Comme tous les ans nous devons renouveler le choix du transporteur. Nous renouvelons avec les transports Jezequel au prix de 262€ par jour. Ce transport est subventionné par la Région. Un reste à charge de 110 € par an et par enfant est pris en charge par la commune.

En termes de réglementation, il y a obligation d'avoir un accompagnateur dans le bus pour les enfants de 3 à 5 ans. A partir de la rentrée, cet accompagnement devra être assuré par un des parents ou proche (et donc plus assuré par la commune).

6. Droit de préemption :

Pour les trois ventes dans la zone urbaine, la mairie de fait pas valoir son droit de préemption : maison 11 rue de Kerilis à 185 000€, maison au 13 rue de Kerilis à 387 667€ et la parcelle A561 à 28 770€.

7. Lutte contre les frelons asiatiques :

La participation financière auprès de l'utilisateur impacté est renouvelée, à savoir 30€ par la mairie, 30€ par Leff Armor communauté.

8. Recensement de la population en début d'année 2026.

Le conseil désigne Mme KEMMLER Mariannick (secrétaire de mairie) en qualité de coordonnateur de l'enquête de recensement et Michel MAHE (1 er adjoint) suppléant. A noter que la commune est à la recherche d'une personne pour effectuer ce recensement (activité réénumérée)



9. Fixation du nombre et de la répartition des sièges au conseil communautaire de Leff Armor Communauté :

Un nouvel accord est proposé pour fixer à 53 sièges au conseil communautaire pour les 27 communes. Le conseil refuse cet accord à l'unanimité.

Ce vote sur les représentants au conseil communautaire **pose la question du rôle des petites communes rurales** dans la gestion et les décisions au niveau de la communauté de communes de LAC.

En effet, à plusieurs reprises, lors des différentes instances communautaires, nos remarques et propositions ne sont pas écoutées voire prises en compte. Plusieurs exemples illustrent ce constat : le processus d'élaboration du PLUi-H, les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique, ou encore, plus récemment, la question du maintien du dernier commerce dans notre commune.

Par ailleurs, cela interroge sur la capacité de la Communauté de communes à répondre concrètement aux préoccupations des habitants et à accompagner les projets portés par les communes. Comme beaucoup d'autres, notre commune est engagée dans des projets structurants : lotissements, rénovation de la salle des fêtes, restauration de l'église, équipements publics, organisation du transport des enfants... Or, au-delà des services d'urbanisme, nous ne bénéficions d'aucun dispositif d'accompagnement, d'aide technique ou de retour d'expérience organisé par la communauté de commune.

Comité des fêtes de Le Fauët



Ce samedi 28 juin, avait lieu la première réunion des bénévoles du comité des fêtes de Le Fauët depuis la mise en place de la nouvelle équipe.

L'objectif était de se retrouver entre les bénévoles pour mieux se connaître et préparer la fête du 14 juillet. Actuellement nous comptons plus de 50

bénévoles qui veulent s'investir pour contribuer à animer la commune.

Au programme de la fête du 14 juillet :

- Concours de boules en doublettes formées : inscription 14h30 pour un tirage à 15h.
- Exposition et défilé de vieux tracteurs et de vieilles voitures à partir de 15h
- Animation pour les enfants près de l'accrobranche, jeux en bois, et présence d'un glacier
- Animation musicale ; sonorisation musicale et deux concerts : Hold UP à 19h30 et DJ Kanaf à 22h
- Repas à partir de 19 h avec un repas original et de qualité
- Feu d'artifice vers 23 h.

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE LE FAOUËT

LE FAOUËT (22)

Tracteurs et vieilles voitures (15h)
Concours de Boules (19h)
inscription 14h30 - Doublettes formées (5€/partouche) - prix = engagements + 20%

LUNDI 14 JUILLET 2025

Repas (19h) Salade Grecque Effiloché de porc à la bière Pommes de terre sautées Panna Cotta - Coulis de fruits <small>Sur réservation au 07 83 57 86 58 avant le 11 juillet - 13 euros</small>	Concerts HOLD UP (19h30) DJ KANAF (22h)
--	--

FEU D'ARTIFICE

Le repas au prix de 13€ sur réservation au 07 83 57 86 58 avant le 11 juillet (téléphone ou SMS)



Quand deux clubs des aînés se rencontrent le jeudi 26 juin 2025



Le club des aînés de Pommerit-le-Vicomte a invité celui de Le Faouët à partager un repas dans la grande salle municipale. Les doyens et les doyennes avaient plus de 90 ans tandis que la plus jeune (et unique) avait 22 ans. Ce qui fut abaisser la moyenne d'âge !

Quatre-vingts convives apprécèrent le menu servi par des bénévoles. Chanteurs et chanteuses, conteurs et conteuses se succèdent pour la plus grande joie des convives.

Pour finir la rencontre, les uns disputèrent des parties de boules bretonnes, d'autres s'adonnèrent aux jeux de société. Une fois de plus les aînés prouvent qu'ils sont encore jeunes et aiment à se rencontrer entre club

En retour, le club "Les Rives du Leff invite celui de Pommerit à une choucroute maison début octobre.



Le lendemain 15 membres du club ont participé à la sortie organisée par le président Louis Pergeaux : chez la famille Guersaille à St Caradec. Une journée sublime, bien remplie, à vous mettre pleins les yeux.

Maison du Département

Pour un rendez-vous avec une assistante sociale contacter le 02 96 55 33 00

Cours de Qi Gong

Mercredi : 14h00 à la salle des fêtes
Françoise Ottari Ferrandon
06 70 52 34 66

Cours de Yin Yoga

Mardi : 19h15 à la salle des associations Deborah Tariel
06 74 50 31 19

Mairie Le Faouët 2 rue d'Argoat 22290 LE FAOUE

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h00-12h00
02 96 52 35 61 mairie22290@lefaouet.com
www.lefaouet.com

Horaires - Services

Bibliothèque

Mercredi : 17h30-18h30
Samedi 11h00-12h00
bibliotheque.lefaouet@orange.fr

La Mine o tri (ex CAS)

est ouvert le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00

Ty Kaouët

Horaires ouvertures : Lundi à partir de 17h30.
Mardi Mercredi fermé
Jeudi, vendredi à partir de 17h30
Samedi et dimanche 11h/14h et 17h30
Vente de légumes les lundis de 17h30 à 19h
02.96.33.18.89

Barasol (Boulangerie solaire & bois)

Lundi : 17h30 au Ty Kaouët
Sur place mercredi et vendredi de 17h00 à 19h30
Vendredi soir : vente de pizza à emporter sur commande **1, Kerbiette 06.88.21.63.02**

La lettre mensuelle

Directeur de la publication : 1er adjoint
Photos : Associations et Mairie
Impression : Mairie du Faouët